

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



POESIE.

REGRETS ET RESIGNATION.

—:0:—

Ah ! quel penchant ai-je suivi
Quand j'ai délaissé mon vieux père ?
Ma délicieuse chaumière,
Que je te regrette aujourd'hui !

O plaisir pur de la campagne,
Pourquoi vous-ai je dédaigné ?
Comment me suis-je résigné ?
A ne plus revoir ma montagne ?

Où, je vous pleure, ô jours heureux ;
Je regrette les rêveries
Que je faisais dans les prairies,
Ou près des flots harmonieux !

Je regrette la forêt sombre
Où, dans mes heures de loisirs,
J'écoutais ces voix, ces soupirs,
Cris joyeux ou plaintes d'une ombre.

Du ruisseau la tendre clameur,
Les voix du vent et de l'orage,
Tout n'avait alors qu'un langage,
Tout me parlait de mon bonheur.

Mes petits compagnons d'enfance
Me prévenaient de leur bonté ;
Alors je n'avais pas goûté
Ce fruit amer : l'indifférence.

Un jour, pourtant, jours malheureux !
Soudain sur ma bouche stérile
De ma mère tendre et chérie
Je sentis les baisers d'adieux.

Et je vis aussi mon vieux père
Qui me tendait ses bras tremblants ;
Je le vis de ses cheveux blancs
Essuyer une larme amère.

C'était donc l'heure du départ :
Et dans une tristesse extrême
Sur cette chaumière que j'aime
Je jetai mon dernier regard.

Adieu vallons, adieu collines,
Et toi, champ que j'ai tant aimé !
Adieu beau lac si renommé
Par l'horizon que tu dessines !

De ces objets que j'ai perdus
Je regrette toujours les charmes :
Mes yeux ont versé tant de larmes
Depuis que je ne les vois plus !

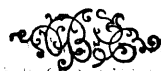
Quittons, quittons donc ces rivages
Qui n'ont point de matin vermeil ;
Oui, je veux mon premier soleil,
Mon ciel serein et sans nuages.

Mais qu'ai-je dit ?..... Ciel, c'est bien vous
Qui m'appeliez dans la carrière :
Je le sais, et dans ma misère
J'irais braver votre courroux ?

Quoi ! j'oserais dans mon audace,
Et sous les regards du Seigneur,
Abandonner pour mon bonheur
La route que sa main me trace !

Vallons, chaumière et purs plaisirs,
Faisons de tout le sacrifice ;
Et nous verrons sa main propice
Nous rendre plus que nos désirs.

J. B. Marquis Bar de la Tré



LES DEUX MÈRES.

(Suite et Fin.)

Après avoir marché quelque temps à côté l'un de l'autre, Enrich dit à son impassible compagnon :

— Où allons-nous, monsieur ?

L'homme le regarda et ne répondit point.

Enrich, très-peu satisfait de ce silence obstiné, éprouva presque un sentiment de défiance ; aussi examina-t-il avec soin son compagnon de route : c'était un homme dans la force de l'âge, aux membres vigoureux, au teint basané, à l'œil perçant, au visage sévère. Il avait en travers de la joue une balafre que le temps rendait imperceptible ; sa démarche était celle d'un soldat. Il ne portait ni le costume allemand, ni le vêtement des montagnards. Enrich l'examina longtemps, puis ne l'examina plus du tout et songea à Alice.

Mais quelques instants plus tard, il regarda de nouveau son taciturne compagnon, et lui dit encore :

— C'est bien le comte Arthur de Morand qui vous envoie ?

L'homme leva les épaules et garda le silence.

Ce geste insolent fit monter le sang au visage d'Enrich ; cependant il se contint, et poursuivit sa route sans mot dire.—Ils arrivèrent enfin à une vaste prairie, la traversèrent, puis entrèrent dans un bois ; là, ils se détournèrent, suivirent un petit sentier, s'enfoncèrent dans les broussailles, puis au bout trouvèrent une petite porte ; l'homme l'ouvrit et fit signe à Enrich de descendre plusieurs marches, Enrich les descendit ; l'obscurité régnait autour d'eux, mais elle cessa bientôt ; l'homme ouvrit une seconde porte, passa le premier, Enrich le suivit.

Il aperçut bientôt une vaste salle, éclairée de tous côtés par les rayons du soleil qui pénétraient par des fenêtres ouvertes.

Puis trois hommes s'offrirent à ses regards.

L'un des trois était le comte Arthur de Morand.

Sur une table on avait placé des épées et des pistolets.—Le comte paraissait faible encore, mais cependant assez fort pour se battre sans qu'on accusât de déloyauté son adversaire.

Enrich attendit.

Le jeune comte de Morand alla au-devant de lui.

—Monsieur, dit-il, vous trouvez peut-être étrange le moyen que j'ai employé pour vous amener jus- qu'ici ; un seul mot vous en donnera l'explication : j'ai voulu éviter que mon père fût instruit de ma rencontre avec vous. Maintenant, monsieur, je suis prêt à vous faire réparation ; voici des témoins pour vous et pour moi.

Il désigna les deux personnes qui s'approchèrent.

—Et voici des armes, continua le comte.

Il montra les épées et les pistolets.

—C'est bien, monsieur, dit Enrich : je suis à vos ordres.

—Vous me permettrez, avant, de vous dire, monsieur, reprit le jeune comte, que ces messieurs sont gens d'honneur ; l'un est monsieur le vicomte de

Blouet, un brave colonel qui a fait ses preuves sur vingt champs de bataille ; l'autre est M. le duc de Bournonville, un noble nom, monsieur, porté par un homme honorable ; si, comme je le pense, ces témoins sont agréés par vous, je me mettrai moi-même à votre disposition.

—J'accepte ces messieurs pour témoins, reprit Enrich ; quant aux armes, comme je ne suis ni spadassin, ni raffiné, vous choisirez celles que vous voudrez, peu m'importe.

—Il est de mon honneur de vous déclarer en ce cas, monsieur, dit le jeune comte, que je suis assez fort sur l'épée ; si vous voulez, nous prendrons le pistolet, les chances seront plus égales.

—C'est bien, monsieur ; prenons le pistolet.

Les témoins chargèrent les pistolets et les présentèrent aux deux adversaires. Enrich prit le sien, le comte Arthur de Morand fit signe à son témoin de garder le sien.

—Messieurs, leur dit-il, avant que le sang coule, je vous demande quelques paroles d'explication ; vous savez que monsieur a reçu une insulte de moi ; mais vous ne savez pas quelle est cette insulte ; j'ai attendu que mon adversaire fût ici pour vous donner toutes les explications nécessaires ; je vais le faire.

—Monsieur, toute explication est inutile, dit Enrich, vous le savez bien.

—Pardon, monsieur, interrompit le vicomte de Blouet, nous désirons être instruits plus amplement.

—Monsieur et moi sommes ici pour que l'un des deux reste sur le carreau, reprit Enrich avec force ; je ne suis pas venu pour entendre donner des explications, mais pour tuer ou pour être tué.

—Vous me tuerez après, monsieur, dit doucement le jeune comte, mais je parlerai d'abord, et je ferai connaître à ces messieurs qui veulent bien m'assister ce qui s'est passé entre nous ; monsieur, je parlerai, car avant de tuer peut-être un homme, je veux faire devant des hommes une confession pleine et entière ; après cela, monsieur, si vous persistez dans vos projets de duel, eh bien ! nous nous battons en ennemis loyaux, chacun pour sa vie.

—Je suis ici pour me battre, et je me battraï, monsieur, répondit Enrich avec calme.

—Messieurs, reprit le comte : je dois vous déclarer avant tout ce qui a eu lieu.

—Dites de suite que vous vous êtes introduit de nuit dans le pavillon d'une jeune fille, que vous l'avez compromise publiquement, interrompit Enrich ; puis, que lorsque sa mère en larmes est venue demander réparation pour l'honneur de son enfant, on l'a repoussée avec mépris ! dites que, dans un accès de colère bien juste, la mère de cette jeune fille, la croyant criminelle, l'a presque chassée de sa maison et qu'elle est allée demander asile et secours chez des étrangers ; dites que madame Warner s'est jetée aux genoux de votre père en le suppliant d'ef-

facier par un mariage la honte de son enfant, et que votre père s'est trouvé trop grand seigneur pour réparer ainsi les fautes de son fils ; dites, monsieur, que vous vous étiez attaqué à cette jeune fille, parce que vous pensiez alors qu'elle n'aurait point de bras pour la protéger, point d'amis pour la défendre ; dites que vous vouliez la déshonorer, puis l'oublier comme vous avez fait de tant d'autres ; dites cela : quand vous aurez achevé, je dirai à mon tour que votre conduite est une lâcheté, oui ; une lâcheté insigne.

Enrich se tut après avoir prononcé ces paroles, le comte demeura calme et froid.

— Continuez, monsieur, répondit-il à Enrich, continuez.

— Oui, je continuerai, reprit Enrich ; je vous dirai qu'heureusement la trahison est tombée sur qui de droit ; que vous espérez ne rencontrer que des femmes, et qu'à la place de femmes vous avez trouvé un homme ! oui, un homme, monsieur le comte, un homme qui aimait de toute son âme l'enfant que vous vouliez déshonorer ; un homme qui vous hait de toutes ses entrailles, et qui est heureux en ce moment, car il vous tient à distance de son pistolet.

— Monsieur, interrompit Arthur de Morand, dans tout ceci il y a eu plus d'imprudence que de calcul ; j'ai compromis mademoiselle Warner, et je pense qu'un duel ne pourrait pas empêcher ce qui a eu lieu ; il est deux manières de faire réparation ; l'une par les armes, et c'est la plus vulgaire, la plus facile, — et la moins noble ; l'autre par le repentir, et c'est celle-là que je veux vous faire ; je me suis battu plusieurs fois, monsieur, et nos témoins vous diront que j'ai fait preuve de cœur ; mais aujourd'hui il n'est pas question d'un duel entre nous ; je vous ai accepté volontairement pour le défenseur de mademoiselle Warner, parce que j'ai compris mes torts, et je les réparerai ici : oui, monsieur, devant ces témoins choisis par moi et qui sont des hommes honorables et honorés, devant ces témoins qui demain pourront répéter mes paroles par toute la ville, je vous dis que ma conduite a été coupable, et je vous en demande pardon.

— Et moi, monsieur devant ces témoins choisis par vous, je vous déclare que je ne veux pas de votre pardon : vous avez insulté Alice, et c'est du sang qu'il me faut pour l'insulte qu'elle a reçue.

— Monsieur, reprit Arthur, je ne me batterai pas avec vous, j'ai eu tort, et je ne me sentirais pas le courage de défendre ma vie contre la vôtre, vous que j'ai blessé dans la femme que vous aimez ; puisque mes excuses ne vous suffisent pas, je ferai ce que je n'ai jamais fait, je le ferai pour vous qui êtes un homme d'honneur et qui ne verrez dans cette action qu'une preuve de repentir, je vous demanderai pardon, pardon à genoux, monsieur.

Arthur de Morand s'inclina devant Enrich et posa un genou en terre.

— Oui, continua-t-il, je vous demande pardon.

Enrich fit un violent effort sur lui-même, pour ne pas relever le comte, mais l'inflexible point d'honneur lui rappela sa résolution ; il s'approcha d'Arthur et lui dit en riant :

— Vous avez donc peur, monsieur ?

— Le comte bondit en écoutant ces mots.

— Des armes ! des armes s'écria-t-il.

— Des armes ! répéta Enrich.

— C'est pour mon honneur maintenant que je me bats ! dit le comte en ajustant son ennemi, car les témoins avaient décidé que tous deux tireraient ensemble.

— Et moi pour ma femme, dit Enrich, ajustant le comte de Morand.

— Votre femme ! s'écria Arthur, voulant retenir la détente du pistolet.

Mais il ne put achever, deux détonations s'entendirent en même temps ; un homme tomba.

L'un des témoins courut vers lui pour étancher le sang qui coulait de sa blessure ; l'autre fit un signe au mystérieux personnage qui était demeuré témoin impassible de cette scène de reconduire Enrich.

Le comte se souleva lentement et murmura ces mots à celui qui bandait sa blessure :

— Dites-lui que je ne lui en veux pas.

Mais Enrich était parti.

Une demi-heure après il se jeta dans les bras d'Alice qui croyait rêver ; une heure plus tard tous les deux quittaient l'Auvergne.

XXXIV.

Cinq ans après ces événements, un homme et une jeune femme de la ville de Francfort, assis l'un contre l'autre sur un canapé, embrassaient un charmant enfant aux yeux bleus, aux joues roses et aux cheveux blonds ; à côté d'eux une femme bien âgée souriait.

— Comme notre Edouard est joli ! disait l'heureuse mère, en serrant contre son cœur l'enfant qui s'abandonnait avec une grâce ravissante aux caresses qu'on lui prodiguait.

— Oui, répondit le père d'Edouard : dans dix ans d'ici ce sera un bel officier, et toutes nos dames en raffoleront.

— Je t'ai déjà dit, Enrich, interrompit la jeune femme en faisant une petite moue délicate, que notre Edouard ne sera point soldat, j'aurais trop peur de le perdre.

— Nous en ferons un savant, dit la femme âgée qui écoutait, assise dans son grand fauteuil.

— Ah bien oui ! un savant, répliqua en riant Alice : lui un savant ! il a déjà cinq ans et il ne sait seulement pas lire couramment.

— Si, maman, je lis couramment, dit Edouard tout rouge de honte.

En ce moment, un domestique entra et remit à Enrich la gazette du jour ; Enrich la prit, et se disposait à la parcourir.

— Si, maman, je sais lire couramment, répéta Edouard avec dépit, je vais te le montrer.

Il courut à son père, lui demanda son journal et lut assez couramment les paroles suivantes :

“ SUISSSE.

“ Le journal de Berne publie l'article suivant, et nous le reproduisons parce qu'il nous a paru assez étrange à nous-même : *Le baron de Wiedland.....*”

A ce nom, Enrich leva la tête ; Alice écouta avec attention ; l'enfant continua :

“..... Vient de mourir.....”

Enrich tout ému prit le journal et acheva d'une voix tremblante :

".....A l'âge de soixante-douze ans, à Berne, où il s'était retiré depuis cinq ans environ ; sa mort a eu lieu le 13 Janvier dernier, et, par une circonstance extraordinaire, nous avons appris que le même jour, à la même heure, est morte dans une chaumière du Tyrol, une pauvre femme du nom de Marguerite Wiedland ; cette femme, après de nombreuses recherches, a été reconnue pour la fille du même baron de Wiedland, qui vient de mourir, et qui s'était exilé autrefois de

l'Allemagne à la suite d'un meurtre commis sur le séducteur de sa fille."

Alice se sentit prête à défaillir en écoutant ces paroles.

—C'était ma mère peut-être, murmura-t-elle en regardant Enrich.

—Embrasse ton enfant, lui dit Enrich.

—Et il poussa doucement Edouard dans les bras d'Alice.

—Ma mère peut-être ! murmura encore Alice.

Et quelques larmes coulèrent sur ses joues pâlies.

FIN.

UNE PARTIE DE CHASSE DANS LE MICHIGAN.

PAR NAPOLÉON LEGENDRE

Deuxième Partie.—CHAPITRE V.

(Suite et Fin.)

Jack laissa tomber son fardeau par terre, puis, par un mouvement de côté il se glissa derrière un arbre, entraînant Frank avec lui.

M. Smith se précipita sur sa fille pendant que le chien s'acharnait à Jack qu'il avait saisi par la jambe.

—Arrêtez le chien ! cria-t-il, ou je tire.

Il ne nous donna pas le temps de répondre et lâcha ses trois derniers coups sur nous.

Nous nous jetâmes de côté et ripostâmes tous quatre à la fois.

Le bandit tomba lourdement sur le sol pendant que Frank laissait échapper son arme, avec un atroce juron.

Tomber sur eux fut pour nous l'affaire d'un instant. Frank ne fit aucune résistance ; il avait le bras droit cassé. Quant à Jack, il paraissait en avoir pour son compte, attendu qu'il ne remuait pas plus qu'une pierre.

—Je suis à votre merci, dit Frank, faites de moi ce qu'il vous plaira.

A ce moment, Edouard, qui était avec nous, mit une main sur son cœur, s'appuya de l'autre près de l'arbre, puis glissa par terre, à côté de Jack.

Cependant M. Smith avait pris sa fille dans ses bras et la couvrait de baisers. Sous ses douces caresses, elle rouvrit les yeux, reconnut son père, puis, jetant ses bras autour de son cou, elle éclata en sanglots.

—Sauvée ! dit-il, mon enfant est sauvée !

Il la remit doucement par terre, l'enveloppa de son manteau et s'assit près d'elle, les yeux attachés sur son visage pendant que de grosses larmes trahissaient son émotion.

Cependant Noël alluma promptement un grand feu qui vint éclairer le théâtre de cette scène nocturne.

Frank était assis au pied d'un arbre, l'air abattu et ne faisant pas un mouvement.

Jack était bien mort et gardait encore sur sa figure cette expression cynique qui le caractérisait. Deux balles lui avaient fracassé le crâne.

Quant à Edouard, il était étendu au même endroit sans autre mouvement qu'un battement du cœur presque imperceptible.

Au bout d'une demi-heure, Flora avait reconquis le calme avec une partie de ses forces. C'était un caractère de lion que cette jeune fille des bois. Elle voulut repartir de suite.

—Ma mère serait trop inquiète, dit-elle. Nous jetâmes un amas de feuilles sur le cadavre de Jack. Puis, après avoir déposé Edouard sur un brancard fait à la hâte, nous reprîmes silencieusement le chemin de la maison, où nous arrivâmes au lever du jour.

Pas un seul mot n'avait été prononcé entre M. Smith et Frank. Ce dernier nous avait suivis, prisonnier sur parole, et quand nous étions entrés dans la maison, il s'était assis en dehors, sur un banc, près de la porte.

En voyant revenir sa fille saine et sauve, Mme Smith faillit s'évanouir de joie.

L'état d'Edouard, cependant, attira bientôt toute l'attention. Nous le déposâmes sur le lit et, après examen, nous découvrîmes qu'il portait une blessure au côté droit. La balle avait pénétré entre deux côtes pour ressortir dans le côté du dos.

M. Smith, qui était quelque peu chirurgien, appliqua un premier pansement.

—Nous aurons le médecin demain, dit-il.

A ce moment, Frank apparut sur le seuil, la figure horriblement pâle. Le sang dégoutait de sa manche d'habit.

—Je n'ai pas le droit de parler ici, dit-il ; je ne

viens pas implorer mon pardon, mais je désirerais connaître mon sort.

—Je ne vous retiens plus, dit M. Smith; allez et puisse cette faute être votre dernière.

—Merci! dit le jeune homme, vous ne vous repentirez pas de cette noble conduite.

Il salua, puis s'éloigna et disparut au bout du jardin.

Après son départ, nous nous consultâmes sur ce que nous avions à faire.

Nous ne pouvions pas abandonner notre compagnon dans une circonstance aussi critique. D'un autre côté, nous ne pouvions pas, non plus, encombrer la maison de M. Smith.

Jules eut une idée.

—Nous allons descendre à Manistee, dit-il, pour aller chercher le chirurgien. Chemin faisant, nous apporterons une tente et nous nous établirons sur notre pointe, jusqu'à ce que le sort d'Edouard soit décidé.

M. Smith approuva ce projet.

Après déjeuner, nous partîmes donc en canot pour descendre la rivière.

A mi-chemin, nous aperçûmes un homme qui paraissait endormi sur le rivage. Nous dirigeâmes notre canot à terre et Noël, qui était débarqué le premier, poussa une exclamation en reconnaissant notre adversaire de la nuit précédente.

En effet c'était Frank. Il était étendu sur le sable, complètement insensible.

—Voilà une dureté impardonnable, dit Jules, nous avons laissé partir ce garçon là avec son bras cassé, sans le penser, sans lui offrir seulement une goutte pour le reconforter.

Oui, ça c'est mal, dit Noël.

Jules coupa la manche de l'habit et de la chemise; prit son mouchoir et banda fortement le bras de Frank toujours évanoui. Puis, avec des écorces d'orme, il lui fit une espèce de bride au moyen de laquelle le membre rompu fut fixé solidement près du corps. Après quoi il ouvrit sa gourde et fit couler quelques gouttes de genièvre entre les dents du jeune homme.

Au bout de quelques minutes, ce dernier ouvrit les yeux qu'il promena autour de lui.

—Dieu vous bénisse, dit-il. Je croyais mourir ici, mais la Providence m'a sauvé par vos mains.

Sous les soins de Jules, il revint à lui complètement.

—Où allez-vous? lui demandâmes-nous.

—Je me rendais à Manistee; mon yacht doit être maintenant dans la baie.

—Dans ce cas, dit Jules, nous allons vous prendre dans notre canot, ce sera moins fatigant.

—Merci, dit-il; j'espère pouvoir un jour m'acquitter envers vous.

Nous le mîmes à la place de ce pauvre Edouard, et vers les onze heures, nous tirions notre canot sur le sable, derrière notre hôtel.

Frank, complètement remis, nous dit adieu et se dirigea vers l'endroit de la baie où son yacht se balançait, au souffle d'une légère brise.

A une heure, nous avions diné avec notre excellent Fritz et nous repartîmes avec le médecin, et une tente que nous avions louée pour deux ou trois semaines.

Le même soir, nous attérions sur la pointe, près de la maison de M. Smith.

Je restai avec Noël pour monter la tente, pendant que Jules et le médecin se rendaient à la maison.

Une heure après, nous les voyions revenir accompagnés de M. Smith.

—Eh! bien? Quelle nouvelle? demandai-je.

—Hum! répondit le docteur, c'est difficile à dire; je reviendrai après demain, nous verrons; en attendant, suivez bien mes prescriptions, poursuivit-il, en s'adressant à Jules et à M. Smith; je ne crois pas qu'il y ait de danger immédiat.

Malgré nos offres, M. Smith prit son canot, et voulut lui-même aller reconduire le médecin.

Je serai absent probablement toute la nuit, dit-il, vous aurez l'œil ouvert sur la maison.

Il y avait deux semaines que nous vivions dans notre tente. Tous les jours, nous allions à tour de rôle tenir compagnie à Edouard qui était maintenant en convalescence. Mais il y avait une autre personne qui semblait nous remplacer merveilleusement auprès de lui; c'était Flora. Pendant toute sa maladie, elle n'avait presque pas quitté son chevet, nuit et jour, elle était toujours prête.

Aux remarques que lui faisaient son père et sa mère, elle répondait:

—C'est pour moi qu'il a été blessé; c'est à moi qu'il appartient de le soigner.

Elle était pâle, un peu amaigrie, mais pleine de courage et toujours d'humeur égale.

Enfin, un jour vint où Edouard fut presque complètement rétabli; il fallut entamer la question du départ; et un après-midi qu'il était venu à la tente, Jules lui parla de la chose.

Il nous fit une réponse qui nous surprit.

—Je ne puis pas exiger que vous restiez davantage ici, dit-il; il y a déjà assez longtemps que vous vous sacrifiez pour moi. Et pourtant je ne puis pas m'en aller maintenant; il faut que je reste.

—Diable! diable! dit Jules, mais c'est assez sérieux, ce que vous dites là. Et peut-on savoir au moins?

—Chut! lui dis-je, nous saurons cela plus tard, il faut épargner les émotions à notre convalescent.

Edouard me jeta un regard qui était un remerciement.

—Dans un mois, au plus, dit-il, je serai à Chicago où nous nous retrouverons. Je vous promets alors de vous expliquer ce qu'il m'est impossible de vous dire aujourd'hui. Mais soyez certain d'une chose, c'est que je n'oublierai pas votre bonne et généreuse amitié.

—Il ne s'agit pas de cela, dit Jules avec cette grosse voix qu'il prenait ordinairement pour cacher son émotion; sur ce chapitre c'est entendu. Nous partirons demain au point du jour, les gars, poursuivit-il en se tournant vers nous, et ce soir nous irons faire nos adieux à la famille Smith.

—Dans ce cas, à ce soir, dit Edouard; n'oubliez pas que votre départ m'attriste énormément, ajouta-t-il en s'éloignant; à ce soir!

—Je crois qu'il est pincé, fis-je, quand Edouard fut un peu loin.

—C'est l'histoire de la lune qui recommence, dit Noël.

— Ou plutôt qui se continue, ajouta Jules. A la grâce de Dieu ; il faut que tout le monde y passe.

Le soir nous allâmes prendre congé de la famille Smith, et le lendemain, au point du jour, notre canot quittait lentement ces rives hospitalières, pendant qu'Edouard, debout sur la côte nous saluait une dernière fois de la main.

Bientôt un détour de la rivière cacha toute cette scène à nos yeux et nous nous mîmes à nager plus vigoureusement.

— Maintenant, dit Jules, voilà assez de temps perdu ; le plaisir est fini ; il faut nous mettre à l'œuvre. Nous avons mangé notre pain blanc qui était tout gagné, il s'agit maintenant de gagner notre pain noir. Le pays est grand, il faudrait avoir bien du malheur pour ne pas parvenir à s'y faire une petite place. En avant !

— En avant ! répétâmes-nous tous trois.

Et notre canot se mit à glisser comme un cygne, sur les eaux de la rivière, pendant que les échos d'alentour répétaient les notes pittoresques d'une de nos vieilles rondes canadiennes.

EPILOGUE.

Cinq ans se sont écoulés depuis le jour où nous avons laissé Edouard sur le bord de la rivière Manistee.

Nous n'avons pas pu aller à notre rendez-vous, à Chicago. Les aventures nous ont entraînés dans une autre direction. Puis la guerre est venue qui nous a dispersés sans, par bonheur, nous faire trop de mal.

C'était au commencement de juin, un dimanche matin. Nous débarquions, Jules, Noël et moi, du bateau qui venait de jeter ses amarres à un des quais de Milwaukee.

Nous étions là, à regarder un peu de quel côté nous nous dirigerions, lorsqu'un monsieur bien mis s'avança et frappa sur l'épaule de Jules en s'écriant :

— Mille millions de petits bons hommes ! ce n'est pas possible ! Par exemple !

— Edouard ! fimes-nous tous trois.

— Mais, comment donc ! dit-il, car c'était bien lui ; allons, vite, je vous empoigne, je vous environne, je vous capture. — *Carriage this way !* Embarquez-moi là-dedans et filons.

Nous avions à peine eu le temps de nous reconnaître, que la voiture nous déposait à la porte d'une fort jolie maison dont la façade donnait sur un jardin.

Edouard nous porta presque, jusque dans la maison.

Au moment où nous entrions dans une espèce de

petit boudoir, nous aperçûmes, dans une chambre voisine, par la porte entrebaillée, une jeune femme qui faisait la toilette d'un bébé joufflu d'un an, pendant qu'un autre gamin de trois ou quatre ans, à cheval sur une chaise fouettait sans merci une seconde chaise qu'il menait avec les cordons du tablier de sa mère, en guise de rênes.

— Vite, Flora ! cria Edouard, voici des amis !

Nous embrassâmes cordialement la mère et les bébés ; tout le monde criait et pleurait de joie.

Enfin lorsque le calme fut un peu rétabli, en face d'un excellent déjeuner, nous pûmes nous expliquer.

Eh ! bien, dit Edouard, comprenez-vous maintenant pourquoi je suis resté après vous ?

— Toujours l'histoire de la lune ? dit Noël.

— Le cœur était donc tombé malade pendant que le corps guérissait ? dit Jules.

— Hélas ! oui, dit Edouard ; mais je vous assure que maintenant, tout est parfaitement guéri.

— Par les soins de la même garde-malade ? demandai-je en regardant Flora.

— Et avec la grâce de Dieu, dit-elle en rougissant.

Dans le courant de la journée, Edouard nous donna quelques détails sur sa position.

J'ai reçu beaucoup d'argent de France, dit-il, et j'ai recommencé avec mon beau-père, son ancien commerce de bois. Pendant la guerre nous avons perdu énormément ; mais, grâce à Dieu, nous voilà maintenant repartis, et les affaires marchent à la vapeur. Mon beau-père et ma belle-mère sont rejoints de dix ans, depuis qu'ils ont repris leur vie d'autrefois. Vous les verrez d'ailleurs tout à l'heure ; ils prennent tous les soirs le thé avec nous.

— Et qu'est devenu ce Frank Sill ? demandai-je.

— Ce qu'il est devenu ? mais c'est un de nos bons amis. Il est marié et a rompu complètement avec ses anciennes habitudes. Aux prochaines élections, il est candidat à la mairie, et je compte bien voter pour lui.

— Et vous n'aimez plus la chasse, dit Noël.

— Ma foi, non ; la seule chasse que je me permette c'est celle des moustiques qui, le soir, empêchent de dormir les bébés ; ce n'est pas dangereux, mais c'est très-utile. Allons, poursuivit-il en regardant à la fenêtre, voici M. et Mme Smith qui nous arrivent. Nous serons ce soir au complet et nous boirons un toast aux souvenirs de Manistee, à nos misères d'autrefois et au bonheur de nous retrouver ensemble aujourd'hui.

— C'est juste, dit Noël ; vieille bretelle ! un bienfait n'est jamais perdu, ça s'accomplit toujours.

NAP. LEGENDE.

DE LA PHYSIOGNOMONIE.

(Suite.)

§ VI.—DE LA BOUCHE.

La bouche est l'interprète et le représentant de

l'esprit et du cœur ; elle rassemble dans son état de repos et dans tous ses mouvements, un monde de caractères, elle est éloquente jusque dans son silence.

Quel miracle sublime parmi tant de miracles qui composent le corps humain !

I. La bouche est la partie qui, de toute la face, marque le plus particulièrement les mouvements du cœur : lorsqu'il se plaint, la bouche s'abaisse par les côtés ; lorsqu'il est content, les coins de la bouche s'élèvent en haut ; lorsqu'il a de l'aversion, la bouche se pousse en avant et s'élève par le milieu.

II. Que les lèvres soient fermes, qu'elles soient molles et mobiles, le caractère est toujours d'une trempe analogue.

III. De grosses lèvres bien prononcées, bien proportionnées, qui présentent des deux côtés la ligne du milieu également serpentée, sont incompatibles avec la bassesse. Elles répugnent aussi à la fausseté et à la méchanceté ; et, tout au plus, pourra-t-on leur reprocher quelque penchant à la volupté.

IV. Une bouche resserrée, dont la fente court en ligne droite et où le bord des lèvres ne paraît pas, est l'indice certain du sang-froid, d'un esprit appliqué, ami de l'ordre, de l'exactitude et de la propreté.

V. Si cette même bouche remonte en même temps aux deux extrémités, elle suppose un fond d'affectation, de prétention et de vanité ; peut-être aussi un peu de malice, résultat ordinaire de la frivolité.

VI. Des lèvres charnues ont toujours à combattre la sensualité et la paresse.

VII. Des lèvres rognées et fortement prononcées inclinent à la timidité et à l'avarice.

VIII. Lorsque les lèvres se ferment doucement, et que le dessin en est correct, elles dénotent un caractère ferme, réfléchi et judicieux.

IX. La lèvre supérieure débordant un peu est la marque distinctive de la bonté.

X. La lèvre inférieure qui avance est plutôt le signe d'une froide et sincère bonhomie que d'un sentiment de vive tendresse.

XI. La lèvre inférieure se creusant au milieu, appartient aux esprits enjoués.

XII. Une bouche bien close, sans être affectée et pointue, révèle le courage.

§ VII.—DES DENTS.

Rien de plus positif, de plus frappant et de mieux prouvé que la signification physiognomonique des dents, considérées non-seulement dans leur forme, mais dans la manière dont elles se présentent :

I. Des dents petites et courtes sont l'attribut d'une grande force de corps.

II. De longues dents sont un indice certain de faiblesse et de timidité.

III. Les dents blanches, propres, bien rangées, qui, lorsque la bouche s'ouvre, — paraissent s'avancer sans déborder et qui ne se montrent pas toujours entièrement à découvert, annoncent un esprit doux et poli, un cœur bon et honnête.

IV. Des dents négligées trahissent de mauvais sentiments.

V. Quand, à l'ouverture des lèvres, les gencives de la rangée supérieure paraissent entièrement, attendez-vous à beaucoup de flegme et de froidure.

VI. Des dents larges et serrées sont le pronostic d'une longue vie.

§ VIII.—DU MENTON.

I. Le menton reculé, — qu'on pourrait appeler le menton féminin, car on le retrouve presque chez toutes les femmes, — laisse toujours soupçonner quelque côté faible.

II. Le menton perpendiculaire avec la lèvre inférieure inspire la confiance.

III. Le menton pointu dénote un esprit actif et délié.

IV. Tout menton formant l'anse conduit à la pusillanimité et à l'avarice.

V. Un menton avancé annonce quelque chose de positif dans le caractère.

VI. Un menton mou, charnu et à double étage, est souvent la marque et l'effet de la sensualité.

VII. Le menton angulaire n'appartient guère qu'aux gens sensés, fermes et bienveillants.

VIII. Le menton plat suppose la froideur et la sécheresse du tempérament.

IX. Un petit menton caractérise la timidité.

X. Un menton rond, orné d'une fossette, est le gage de la bonté.

XI. Une forte incision au milieu du menton indique l'homme judicieux, calme et résolu.

§ IX.—DES JOUES.

Les joues ne sont pas, à proprement parler, des parties de la face ; on doit les envisager comme le fond des autres parties ou plutôt comme le fond des organes sensitifs et vivifiés de la face. Elles forment le sentiment de la physionomie.

I. Des joues charnues indiquent, en général, l'humidité du tempérament et un appétit sensuel.

II. Des joues maigres et rétrécies annoncent la sécheresse des humeurs et la privation des jouissances.

III. Creusées, elles décelent le chagrin.

IV. La rudesse et la bêtise leur impriment de grossiers sillons.

V. La sagesse, l'expérience et la finesse d'esprit les entrecroisent de traces légères et doucement ondulées.

VI. Des enfoncements plus ou moins triangulaires dans les joues sont les signes infallibles de l'envie ou de la jalousie.

VII. Une joue naturellement gracieuse, agitée par un doux tressaillement qui la relève vers les yeux, est le garant d'un cœur sensible, généreux, incapable de la moindre bassesse.

VIII. Si, sur la joue d'un homme qui sourit, on voit se former trois lignes circulaires et parallèles, comptez sur un grand fond de folie dans son caractère.

§ X.—DES OREILLES.

I. L'oreille large et unie, sans arrondissement dans ses contours, se retrouve fréquemment dans les

organisations musicales, mais elle n'admet pas le génie.

II. L'oreille massive et arrondie n'appartient qu'à un homme très-ordinaire.

III. L'oreille étroite et bien arrondie subsiste avec des facultés supérieures.

IV. L'oreille sans rebords caractérise la bêtise.

V. Tout contour serpenté formant l'enfoncement est le signe de la bonhomie.

VI. Collée en quelque sorte à la tête, l'oreille indique une naïve tenacité et une petite intelligence.

VII. Bien détachée, elle dénonce un caractère franc et capable.

VIII. Toute oreille bien dessinée dans ses contours intérieurs et extérieurs, dans ses cavités et dans son enfoncement, et proportionnée gracieusement aux traits de la face, est le signe d'une riche organisation.

§ XI.—DU COU.

Cet entre-deux de la tête et de la poitrine et qui tient, par conséquent, de l'une et de l'autre, est significatif comme tout ce qui a rapport à l'homme. Il y en a qui paraissent construits pour faire baisser la tête, d'autres pour la relever ; ceux-ci pour la porter en avant, ceux-là pour la replier en arrière. Ces distinctions ne s'appliquent-elles pas à la diversité de nos facultés ? L'esprit humain prend le dessus ou la rampe, il avance ou il recule.

I. Quiconque a le cou long et effilé, est efféminé et flegmatique.

II. Celui qui porte un cou gros et grand, possède la force du corps et la générosité du cœur.

III. Un cou gros et enfoncé dénote la colère et fait craindre la paralysie.

IV. Un cou flexible annonce l'élasticité de l'esprit et du corps.

V. Est-il roide, le caractère s'en ressent ; il est alors difficile et peu sociable.

VI. Tout cou difforme indique l'absence de l'intelligence.

VII. Un cou bien proportionné est une recommandation irrécusable pour la solidité du caractère.

VIII. La magnanimité revêt un cou long et gros.

IX. L'homme méchant a le cou sillonné de nerfs en relief.

X. Penché en avant le cou présage la curiosité et l'avarice.

XI. Penché du côté droit, il marque la sagesse et l'étude.

XII. Penché du côté gauche, il est le sceau de l'impudicité et la dissipation.

§ XII.—DE LA CHEVELURE.

Quoique la chevelure ne puisse être mise au rang des membres du corps humain, elle en est une partie adhérente et mérite l'attention des physiognomistes, car elle offre des indices multipliés du tempérament de l'homme, de son énergie et de ses fa-

cultés spirituelles. Elle répond à sa constitution physique, comme les plantes et les fruits répondent au terroir qui la produit.

I. Les cheveux longs et délicats sont la marque d'un caractère faible.

VI. Dans les inflammations de poitrine, le visage pâlit, le regard s'égaré à l'approche d'un paroxysme, qui transit de froid le malade et le laisse même sans connaissance.

VII. La gangrène se déclare, lorsque—dans les maladies inflammatoires—le nez devient pointu, le teint plombé et les lèvres bleuâtres.

En général, la face annonce l'état du malade par des signes qui ne se reproduisent pas ailleurs et qui sont de la plus positive signification.

Les yeux seuls fournissent de nombreuses observations à faire.

VIII. Lorsque les yeux d'un malade fixent la lumière, se remplissent de larmes, deviennent louches ; lorsque l'un paraît plus petit que l'autre ou que le blanc commence à rougir ; lorsque les artères noircissent, enflent ou se retirent extraordinairement, ce sont autant de mauvais présages.

Les mouvements d'un malade et sa position au lit doivent également être placés au nombre des signes distinctifs.

IX. On voit souvent le malade porter la main à son front, tâtonner dans l'air, gratter le mur, frotter ses draps, tous ces mouvements ont une signification comme ils ont une cause.

X. La position d'un malade est analogue à l'état où il se trouve et mérite une attention particulière.

XI. Plus sa position est incommode dans une maladie inflammatoire, plus elle annonce l'agitation qu'il éprouve et le danger dont il est menacé.

XII. Plus la position d'un malade se rapproche de sa position habituelle en bonne santé, moins il y a à craindre pour lui.

XIII. L'ambition et les chagrins maigrissent.

XIV. La perte de l'esprit ajoute presque toujours à l'embonpoint.

XV. L'envie rend maigre, languissant et enfante souvent le marasme.

XI.

SIGNES DISTINCTIFS DE LA FACE.

Tous les visages et toutes les formes d'hommes, ont des caractères propres qui en différencient non seulement les classes, les genres et les espèces, mais encore l'individualité. Chaque individu diffère de chaque individu de son espèce, et il est parfaitement constant que d'une rose à une rose, d'un œuf à un œuf, d'un serpent à un serpent, d'un lion à un lion, d'un aigle à un aigle, d'un homme à un homme il n'y a pas de ressemblance complète. Ainsi pour ce qui concerne l'homme, — dans toute analogie, dans toute parité des innombrables physiologies humaines, — il est impossible que deux figures prises au hasard, puis, rapprochées l'une de l'autre et comparées soigneusement ensemble, ne présentent pas des différences appréciables. Et de même, c'est une vérité non moins incontestable qu'il ne se

rencontre pas non plus deux caractères exactement conformes. N'est-il pas évident que cette diversité extérieure de visages et de formes doit impliquer certains rapports et présenter une analogie naturelle avec la diversité des esprits et des causes ? Peut-on nier que cette diversité de caractères ne soit la cause et l'effet de cette diversité universelle des visages et des formes humaines ? Qui douterait que l'esprit en dedans n'agisse sur le corps et dehors, et le corps,

à son tour, sur l'esprit ? N'est-ce pas cet enchaînement admirable de toutes choses qui nous force de célébrer la Sagesse éternelle ? Qu'il est fou celui qui voit dans la création l'œuvre d'un hasard arbitraire !

La tête de l'homme est, de toutes les parties du corps, la plus noble et la plus essentielle ; elle est le siège principal de l'esprit, le centre de nos facultés intellectuelles.

DEUX INCONVÉNIENTS A EVITER.

Dans un récent article de journal, le Dr. Liebreich retraçait la cause originaire de deux inconvénients, la vue courte et la courbature de l'épine du dos, qui sont bien plus fréquents au sein des classes instruites que parmi les autres classes de la société, et démontrait qu'elle est due à la posture anormale à laquelle les enfants s'habituent à l'école quand il s'agit de lire ou d'écrire. Durant l'enfance, l'œil s'adapte aisément à une distance plus ou moins grande et lorsque, pour les fins de la lecture ou de l'écriture, on dispose les pupîtres de telle sorte que l'œil, au lieu d'en être à plusieurs pieds de distance n'est éloigné que de 7 ou 8 pouces du livre ou du cahier, il s'adapte à cet objet rapproché, et l'habitude aidant, une vue courte sera le résultat de cet arrangement vicieux.

La fausse posture adoptée en écrivant sur un pupitre est la principale cause de la courbature latérale de l'épine du dos. Dans des cas extrêmes, dit le Dr. Liebreich, on pousse le cahier de façon à ce que son côté inférieur forme un angle de 45 degrés avec le bord de la table. La tête de l'élève est penchée

et se trouve tellement retournée, que l'œil gauche n'est plus qu'à quelques pouces du cahier et la joue gauche touche presque la main gauche, quand elle ne s'appuie pas sur elle ; les côtes du côté gauche sont serrées le long du pupitre, et les grands élèves s'assient de si étrange façon que la partie inférieure des cuisses repose seule sur le banc étroit.

Dans certaines écoles, les élèves gardent cette posture anormale plusieurs heures durant ; finalement, les muscles se trouvent fatigués outre mesure, et à la longue, la courbature de l'épine du dos devient inévitable.

Pour remédier à ces inconvénients, il faudrait avoir des pupîtres dont l'usage permit aux étudiants de se tenir les épaules, l'épine du dos droite, les coudes de niveau l'un avec l'autre, et seulement les mains et une partie de l'avant-bras sur le dessus du pupitre. Ces pupîtres devraient offrir un angle de 20 degrés pour écrire et de 40 pour lire, en employant dans ce dernier cas, un appareil propre à changer ainsi la nature première de l'angle.

HYGIÈNE GÉNÉRALE DE LA PEAU.

Un teint frais et légèrement animé est au visage ce qu'un rayon de soleil est à une belle nature. La blancheur, le poli, la souplesse, la transparence et la fraîcheur de la peau sont des conditions indispensables à la beauté complète de la femme. Malgré la perfection des formes, la beauté n'a plus le même attrait, ne produit plus la même impression, si la peau est défectueuse. Le but de l'hygiène, et surtout de la cosmétique ou art d'embellir, est de donner et de conserver à la peau ses précieuses qualités.

Les femmes accueillent, en général, avec empressement tous les secrets de toilette que prône l'industrie, dans l'espoir d'ajouter un charme de plus à leurs attraits, ou de faire oublier, par l'éclat de leur peau ; ce que les formes et contours pourraient avoir d'imparfait.

Les causes nombreuses qui dégradent les qualités d'une belle peau se distinguent en extérieures et intérieures.

Causes ou influences extérieures. — Elles agis-

sent immédiatement sur la peau, comme le froid, le chaud, les variations brusques de température, les frottements prolongés, les ligatures, les compressions, les coups, le contact de substances âcres, brûlantes, acides, astringentes; les vinaigres de toilette, les eaux virginales, les savons chargés de soude ou de potasse; les cold creams, pommades et pâtes rances ou qui contiennent des sels astringents, des principes nuisibles; enfin, cette foule de préparations que vend la parfumerie ignorante, qui ne vise qu'à flatter les yeux et l'odorat par l'élégance de l'enveloppe et l'odeur, sans se mettre en peine de l'action chimique du contenu. Ces diverses préparations, dont quelques-unes semblent d'abord nettoyer, blanchir, tonifier, rafraîchir la peau, en réalité, la dessèchent, la durcissent ou la rendent luisante, la tannent et lui font perdre sa fraîcheur. Mais ce sont surtout les blancs de fard qui sont les plus mortels ennemis de la peau; ce sont eux qui la plombent et la dégradent en peu de temps. Aux dames qui l'ignoreraient nous apprendrons que tous les blancs en usage sont des composés de plomb et de bismuth, métaux dangereux dont l'action ne se borne pas seulement à la peau, mais qui jaunissent même les ongles, les dents et n'occasionnent que trop souvent de graves désordres dans la santé.

Moyens généraux pour prévenir et combattre les altérations dermiques par influence extérieure. — Le moyen prophylactique le plus rationnel est de soustraire la peau à l'action des causes nuisibles et de l'entourer de tous les soins qui doivent concourir à la conservation de sa beauté.

En tête des moyens hygiéniques nous placerons la propreté, parce qu'elle est amie de la santé, tandis que la malpropreté est l'ennemie déclarée de sa fraîcheur et de sa beauté. Nous comprenons dans ces moyens les bains, demi-bains, ablutions, lavages, frictions, massages, enfin tout ce qui peut nettoyer l'épiderme des impuretés que la transpiration et les corps étrangers apportent à sa surface. Viennent ensuite une foule de préparations cosmétiques dont quelques-unes sont efficaces, mais dont le plus grand nombre, stériles ou dangereuses, ne se font remarquer que par l'étrange bizarrerie de leur composition. Parmi les préparations rationnelles on distingue: les eaux de fraises, — de cerfeuil, — de lin, — de mauves, — de guimauves, — de lis, — de mélilot; — les pleurs de la vigne; — l'eau distillée de miel, — de fleur de fèves, — de roses; — le suc du melon, — le suc de l'orge encore verte; — les émulsions de sémences froides; les pâtes, les laits d'amandes; — les lotions mucilagineuses, émollientes; — les onctions et embrocations; — les bains de son, de lait, de gélatine, etc., etc.

Causes ou influences intérieures — Au nombre des causes internes qui altèrent la beauté de la peau se rangent, en première ligne, les maladies du sang; les vices dartreux, scrofuleux, sphilitiques, rachitiques, etc.; les maladies de langueur, les passions tristes, les veilles prolongées, les excès en tous genres; l'abus des boissons alcooliques, des aliments épicés, salés ou fumés: les eaux de mauvaise qualité, etc. On conçoit facilement que la guérison des altérations qui dépendent de ces causes sont du ressort de la médecine et non de celui de l'hygiène. En effet, si la fermeté des chairs, la pureté, la sou-

plesse de la peau, si la fraîcheur et l'éclat du teint sont le résultat du parfait équilibre de toutes les fonctions de l'organisme, peut-on espérer de blanchir, avec des cosmétiques, une peau jaune, lorsque cette teinte dépend d'une bile mal élaborée; ou extravasée, comme dans la jaunisse? Peut-on espérer que les cosmétiques donneront au visage les roses de la santé, lorsque sa pâleur dépend d'un état anémique, de fleurs blanches, de tributs lunaires supprimés ou mal payés, de chagrins, de débilité, d'abus dans les plaisirs, etc., etc.? Oh! non, ce serait un fol et vain espoir: tous les cosmétiques sont impuissants contre ces affections; c'est la santé qu'il faut rappeler d'abord, la fraîcheur et la beauté reviendront ensuite.

PRÉCEPTES HYGIÉNIQUES CONCERNANT LA PROPRETÉ DE LA PEAU.

Écarter par des bains, demi-bains, ablutions et lavages toutes les impuretés que la nature élimine et rejette à la surface de la peau. — Prendre souvent des bains tièdes, jamais chauds; les additionner de sous-carbonate de soude ou de potasse, afin d'attaquer et d'enlever les matières grasses. — Se faire frotter, frictionner ou masser, pour détacher le résidu onctueux dont certaines peaux sont recouvertes. — Beaucoup de personnes se figurent avoir la peau nettoyée en sortant du bain. C'est une erreur qu'elles se donnent la peine de froter elles-mêmes leurs bras, leurs jambes ou leur poitrine, et elles acquerront la preuve que le bain d'eau simple n'a rien enlevé des impuretés collées à la surface de la peau.

Changer souvent de linge de corps: les personnes qui portent des vêtements de flanelle sur la peau doivent les changer souvent, parce que la laine imprègne facilement des émanations animales.

Entretenir par des ablutions, plusieurs fois répétées par jour, si le cas l'exige, la propreté du visage, des pieds, des mains et de toutes les parties du corps qui sont exposées aux impuretés extérieures, ou sur la surface desquelles les glandes sébacées rejettent leurs produits excrémentitiels.

Favoriser par des soins incessants les fonctions exhalantes de l'organe cutané; car ces fonctions se lient intimement à la santé, et le moindre obstacle apporté à leur libre cours équivaut à une déclaration de maladie.

Veiller enfin à ce que les agents extérieurs, tels que le froid, le chaud, le soleil, les substances irritantes, les frottements, les chocs, etc., etc., ne portent atteinte à l'intégrité de la peau et n'en altèrent le poli, la souplesse et la blancheur.

On ne doit jamais se laver le visage et les mains dans une eau trop froide ou trop chaude; et si, pendant l'hiver, on avait été forcé de se laver avec une eau glacée, on se gardera bien de s'approcher immédiatement du feu. — Les dames se garantiront parfaitement des rayons du soleil au moyen d'un voile de gaze fixé sur le devant du chapeau et d'une ombrelle. La couleur blanche est celle qui préserve le mieux. Le voile de gaze garantit également bien la peau des influences nuisibles du froid et de la neige piquante.

DES DIVERSES AFFECTIONS CUTANÉES LOCALISÉES
AUX DIVERS ÉLÉMENTS ET PARTIES INTÉGRAN-
TES DE LA PEAU.

Avant d'aller plus loin, nous pensons qu'il sera aussi intéressant que fructueux au lecteur d'embrasser d'un coup d'œil la nombreuse famille des maladies et imperfections de la peau, selon le siège qu'elles occupent et les symptômes qu'elles présentent.

Plusieurs médecins distingués, entre autres M. Baron, se sont livrés à des études microscopiques sur les maladies du derme ; leur laborieuses recherches les ont conduits à reconnaître que chaque affection cutanée avait son siège distinct dans les diverses couches qui composent le derme ; et que, selon ce siège, l'affection offrait des caractères différents.

La peau, est composée de quatre éléments :

Epiderme.—*Tissu papillaire, nerveux vasculaire.*—*Couche muqueuse.*—*Derme.*

Ce dernier loge cinq systèmes de glandes microscopiques : les *blennogènes*, les *chromatogènes*, les *trikogènes*, les *sudoripares* et les *sébacées*. Il est, en outre, traversé par une prodigieuse quantité de vaisseaux sanguins et lymphatiques formant le *tissu vasculaire*.

Lorsqu'une cause quelconque irrite, enflamme, atrophie, hypertrophie ; enfin, altère isolément les éléments de la peau, voici ce qui a lieu relativement à chacun d'eux :

ÉPIDERME.—Son épaissement et son durcissement occasionnent les cors, durillons et autres productions cornées. Mais l'épiderme étant un corps inerte et sans vie, la véritable cause des altérations épidermiques doit être rapportée aux glandes blennogènes.

TISSU PAPILLAIRE.—Le *prurigo*, ou démangeaison vives ; *Purticaria*, *l'anesthésie*, etc., ont leur siège dans ce tissu.

TISSU VASCULAIRE.—Dans l'*érysipèle*, la *roséole*, la *rougeole*, etc., c'est lui qui est affecté. Son atrophie, sa rupture, donne lieu aux ecchymoses ; sa dilatation, aux taches sanguines, improprement nommées *envies*.

COUCHES MUQUEUSE, glandes blennogènes.—L'altération de ces glandes engendre l'*eczéma*, les *éruptions croûteuses*, etc. ; leur atrophie rend la peau sèche et la prédispose aux gerçures ; leur hypertrophie, ou excès de sécrétion locale, produit les cors, les verrues, les écailles et autres productions cornées.

GLANDES CHROMATOGENES.—Ces glandes, selon leurs sécrétions en trop ou en moins, sont la cause de toutes les colorations et décolorations partielles de la peau. Ainsi le *lentigo*, ou taches de rousseur est dû à l'épaississement du pigment sécrété par ces glandes ; l'*éphélide*, à son altération. Le *vitiligo*, ou décoloration partielle et circonscrite de la peau, résulte de la diminution ou de l'absence de la sécrétion pigmentaire. L'albinisme est le résultat de l'absence totale de la sécrétion colorante.

Les **GLANDES TRIKOGÈNES**, selon la cause qui les frappe et leur degré d'altération, donnent naissance aux maladies appelées *lichen*, *favus*, *calvitie*, *alopécie*, et, dans certaines contrées, comme en Pologne, à la *plique polonaise*.

Les altérations des **GLANDES SÉBACÉES** se traduisent par l'*acné*, l'*impetigo*, le *lupus*, la *mentagre*, etc. ;

la dilatation des conduits excréteurs de ces petites glandes produits les *tannes*, ou petits points noirs dont la peau du visage de certaines personnes est piquée.

Les **GLANDES SUDORIPARES** frappées d'altération engendrent les *sueurs morbides*, les *sudamina*, les *éruptions miliaires*, etc.

Enfin, le **TISSU CELLULAIRE** sous-cutané, sur lequel repose le derme, est le siège du *furoncle*, du *phlegmon* et de diverses inflammations qui se terminent ou par résolution ou par suppuration.

DES TACHES DE LA PEAU.

Les taches qui se développent sous l'épiderme, qui ternissent le poli et la blancheur de la peau, peuvent se diviser en deux classes :

A la première classe appartiennent toutes les taches reconnaissant pour cause soit l'épaississement de l'enduit pigmentaire, comme le hâle, les éphélides, les taches hépatiques ; soit la décoloration ou la résorption de cet enduit, comme dans les *leucopathies* ou taches blanches de la peau ; soit enfin, la formation de cellules pigmentaires contenant un pigment grenu semblable à celui qui existe sur la choroïde de l'œil, comme dans le *lentigo* ou taches de rousseur, dans les *signes* ou taches brunes, noires, et dans les diverses colorations noires de la peau appelées *mélanoses*.

Lorsqu'on fait macérer dans l'eau un lambeau de peau atteint de ces sortes de taches, la matière colorante reste fortement attachée au derme, après qu'on a enlevé l'épiderme, et résiste aux lavages répétés.

La deuxième classe renferme les taches rouge clair et rouge foncé, qui sont produites par la dilatation des vaisseaux capillaires sanguins ou par la formation d'un tissu érectile, comme dans les taches de vin, de groseilles, etc., vulgairement attribuées aux *envies* des femmes enceintes, et nommées pour cela *navi materni*.

D'après cette division, basée sur les causes physiologiques de l'affection, il nous a semblé naturel de nommer les taches de la première classe *taches pigmentaires*, et celle de la seconde *taches vasculaires sanguines*.

INFLUENCE DES RAYONS SOLAIRES ET DU
CALORIQUE SUR LA PEAU.

Un des plus redoutable ennemis de la fraîcheur et de la blancheur de la peau est le soleil. Exposée quelque temps à ses rayons ardents, la peau prend une teinte brune, jaune, cuivrée, nommée *hâle*. Quelquefois la peau se ride, et, si l'insolation se prolonge, elle peut, selon sa délicatesse, être frappée d'irritation, de roujeur cuisante et de desquamation. C'est ce qui a ordinairement lieu dans les affections vulgairement appelées *coup de soleil*, *feu voyage*.

L'air trop chaud ou trop froid, la trop vive lumière et l'obscurité complète sont également nuisibles à la peau ; sous leur influence, elle rougit, brunit ou s'étiole. La peau a besoin d'être protégée par les douces clartés d'un demi-jour. Semblable aux fleurs et aux fruits, qui, à l'abri des ardeurs solaires, revêtent des couleurs moins vives, offrent des odeurs et des saveurs moins fortes, mais plus déli-

cates : de même, la peau demande un léger étiolement pour arriver à son plus haut degré de blancheur. Les paysannes qui se livrent en plein soleil aux travaux des champs, et les citadines qui vivent dans le demi-jour d'un boudoir, confirment cette opinion. Un exemple encore plus frappant est celui qui nous

est offert par les Bédouines et les Mauresques de nos possessions algériennes : les premières, incessamment exposées aux rayons d'un soleil brûlant, ont le teint jaune cuivré ; les secondes, toujours enfermées dans le gynécée, ont la peau d'une rare blancheur.

(A continuer.)

LES PARFUMS.

L'odeur, en général, est une émanation invisible, impondérable, des corps odoriférants. Les odeurs ne se propagent point comme le calorique ou la lumière ; leurs mouvements ne sont point soumis aux lois de réflexion et de réfraction : elle se répandent incessamment dans l'air qui est leur véhicule et suivent les ondulations du fluide atmosphérique.

Les travaux de plusieurs chimistes et physiciens distingués tendent à prouver que l'odeur est produite par les molécules infiniment ténues qui se dégagent des corps odorifères ; ces molécules voltigent dans l'atmosphère et, s'accrochant aux diverses surfaces qu'elles rencontrent, leur communiquent leurs propriétés. Lorsque les molécules odorantes se trouvent en contact avec la membrane olfactive, le sens de l'odorat est mis en action et le cerveau perçoit l'odeur. L'appareil olfactif est donc tout à fait indispensable à l'impression des odeurs. Pour les êtres privés naturellement ou accidentellement du sens de l'odorat, il n'existe point d'odeurs ; de même qu'il n'existe pas de sons pour les êtres privés de l'ouïe.

Les molécules ou particules odorantes sont d'une ténuité si infinitésimale, que le corps qui les dégage sans cesse semble ne rien perdre de son poids, ou du moins ne faire que des pertes insensibles. Et cependant ces particules sont si nombreuses, qu'il a été démontré, par un calcul exact, qu'un grain de musc avait, dans un rayon de 30 mètres, dégagé en un jour, 57,839,616 particules, sans que son poids accusât la plus minime différence. Ce même grain de musc, abandonné pendant six mois dans un vaste grenier, communiqua son odeur à tous les ustensiles qui s'y trouvaient, et la balance de précision, où il fut pesé, ne put constater la moindre perte.

Une rose peut, dans l'espace de quelques heures, embaumer dix mille pieds cubes d'air sans rien perdre de son poids.

Un morceau de sucre sur lequel on a versé une goutte d'huile essentielle de thym, étant broyé avec un peu d'alcool, communique l'odeur de thym à cent litres d'eau.

—Haller a conservé pendant quarante ans des papiers qu'un seul grain d'ambre avait parfumés ; après ce laps de temps, l'odeur n'avait rien perdu de sa force.—Bordenave a évalué une molécule de

camphre sensible à l'odorat à 2,263,584,000^{es} de grain.—Boyle a observé qu'un gros d'*assa fetida* exposé à l'air libre avait perdu en six jours la huitième partie d'un grain, d'où le physicien Keill conclut qu'en une minute il a perdu $\frac{1}{86,180}$ de grain et, par un autre calcul, il fait voir que chaque particule est $\frac{1}{1,000,000,000,000,000}$ de pouce cube. Dans ce calcul, il suppose les particules également distantes dans toute la sphère de cinq pieds de rayons ; mais, comme elles doivent être plus serrées vers le centre, Keill recommence son calcul et trouve qu'en ce cas il faut multiplier par 21 le nombre des particules 57,839,616, ci-dessus donné, ce qui produit 1,214,631,936 ; enfin, il trouve que le volume de chaque particule est de $\frac{1}{1,000,000,000,000,000}$.

Cette prodigieuse ténuité des molécules odorantes a fait penser au professeur Walter que la sensation des odeurs n'était pas due au contact de ces molécules avec la membrane olfactive, mais bien à une action dynamique du corps odorant sur le sens de l'odorat ; de même qu'aucune particule sonore n'émane des corps sonores.

Le docteur Starch d'Edimbourg a publié un mémoire où sont consignées de fort curieuses expériences sur l'émission et l'absorption des odeurs. Selon lui, les tissus de matières animales ont plus d'affinité pour les odeurs que les tissus végétaux ; l'absorption des odeurs par les tissus de couleur est soumise à la même loi qui régit l'absorption du calorique, c'est-à-dire que les étoffes noires absorbent le plus d'odeur, et ce pouvoir absorbant diminue à mesure que la couleur s'éclaircit, de telle sorte que les étoffes blanches sont celles qui absorbent le moins d'odeur.

Les odeurs imprègnent tous les corps à divers degrés et se combinent avec la plupart des liquides.—Les gants conservent très-longtemps le parfum de l'ambre, le papier et le coton celui du musc. Les huiles et les graisses retiennent très-bien les principes balsamiques et volatils ; l'eau et surtout l'alcool se chargent parfaitement de l'esprit aromatique des fleurs. C'est sur cette connaissance qu'est fondée la fabrication des eaux, huiles, essences, alcoolats, pâtes, pommades et pastilles de senteur, précieux auxiliaires.

aires de la beauté, auxquels la femme a bien souvent recours. Ainsi le parfum des fleurs, si léger, si fugace, est rendu fixe par l'art et l'industrie; au moment où ce parfum allait s'échapper pour jamais du sein de la fleur épanouie, l'homme s'en saisit, s'en rend maître et le fait servir à augmenter la somme de ses jouissances.

Les corps odorants peuvent l'être constamment ou ne l'être qu'à certaines époques, à certains moments. Ainsi les uns exhalent leur arôme le matin, les autres au milieu du jour; ceux-ci le soir et ceux-là pendant la nuit. Diverses circonstances peuvent aussi faire varier l'intensité de l'odeur, telles que l'humidité, la lumière, la chaleur, etc.; l'addition d'une substance fait aussi développer la force d'une odeur qui seule était à peine sensible.

L'extrême subtilité des odeurs et l'impression trop fugitive qu'elles exercent sur nos organes ont été jusqu'ici un obstacle à leur classification. Cependant quelques savants ont essayé de les diviser par groupes: Linné en forma sept divisions:

- Les odeurs aromatiques,
- fragrances,
- ambrosiaques,
- alliées,
- fétides,
- repoussantes,
- nauséuses.

Pourcroix les divisa en cinq genres:

- Les odeurs muqueuses,
- huileuses fugaces,
- huileuses volatiles,
- aromatiques et acides,
- hydro-sulfureuses.

Virez, le verbeux auteur, trouvant ces classifications insuffisantes, établit vingt ordres d'odeurs que nous nous abstenons d'énumérer. On a aussi proposé de scinder toutes les odeurs en deux grandes classes: les odeurs agréables et les odeurs désagréables; mais cette distinction est purement relative, attendu que telle odeur, agréable à telle personne, est désagréable à telle autre. Ces classifications sont défectueuses, puisqu'elles ne font connaître que la qualité des odeurs et ne donnent aucune idée de leur nature, de leur individualité, s'il nous est permis de hasarder ce mot. Quoique la chimie n'ait encore pu se prononcer d'une manière certaine sur l'existence des odeurs primitives, comme l'a fait sa sœur la physique relativement aux couleurs, il est cependant à présumer que la grande famille des odeurs se reproduit par le mélange ou le combinaison de plusieurs odeurs primitives. Or, il nous a semblé qu'une classification, basée sur le caractère individuel de l'odeur, serait plus naturelle. Il s'agirait donc de choisir, parmi les odeurs, celles qui offrent un caractère plus tranché, pour en faire des odeurs types ou mères, autour desquelles se grouperaient les odeurs analogues. Les différentes familles de cette classification porteraient les noms des odeurs mères; de telle sorte qu'au seul nom de famille on reconnaîtrait l'odeur et les diverses nuances qu'elle peut fournir. Ainsi les odeurs qui rappellerait le parfum de la rose appartiendraient à la famille des *rosodores*; celles qui se rapprochaient de l'odeur du musc, *muscodores*, etc., etc.

Le cadre suivant, bien imparfait sans doute, pourra donner l'idée, à ceux qui continueront notre travail, d'une classification plus complète que celles proposées jusqu'ici.

Rosodores. — Embrassant tous les végétaux qui fournissent une odeur semblable à celle de la rose ou s'en rapprochant.

Jasminodores. — Jasmains et leurs succédanés.

Aurantiodores. — Oranges-citrons-bergamotes, etc.

Myrtodores. — Girofles, myrtes, œillets.

Labiodores. — Odeurs fournies par les labiées.

Magnoliodores. — Badiane, anis, fenouil.

Laurinodores. — Cannelle et ses succédanés.

Menthodores. — Menthe et ses diverses espèces.

Muscodores. — Musc, civette, castoréum, etc., et ainsi de suite pour toutes les plantes à odeurs types.

Nous terminerons cette première section en faisant observer que les mots *odeur* et *parfum* ne sont point synonymes. Le premier désigne toute émanation agréable ou désagréable, tandis que le second emporte toujours avec lui l'idée d'une odeur agréable. Le mot *parfum* peut à la fois désigner la bonne odeur et le corps qui la fournit; c'est dans ce sens que l'encens, la myrrhe, le benjoin, l'ambre, etc., etc., sont comptés parmi les parfums.

SECTION II.

DES PARFUMS

Et de leurs divers usages chez les peuples anciens et modernes.

L'usage des parfums, des odeurs et aromates de toute espèce avait pris une immense extension dans l'antiquité. Les peuples d'Asie et d'Afrique, la Grèce et Rome, en furent prodigues. Plus avides que nous des impressions qui excitent aux plaisirs, les anciens considéraient les odeurs suaves comme indispensables à leur existence. — Dans Athènes et Corinthe, l'amour des parfums était si général, qu'on se réunissait chez les parfumeurs, de même qu'aujourd'hui on se rend aux cafés. — A Rome, les patriennes abusèrent avec tant de profusion des parfums, qu'on craignit un moment que l'Arabie, épuisée, ne pût désormais en fournir, et des lois furent promulguées pour en refréner l'abus.

A ces époques, la passion des parfums se montrait si envahissante, que riches et pauvres ne pouvaient s'en passer. On les prodiguait partout, en toute circonstance; dans les aliments et les boissons; au milieu des festins où les convives célébraient Bacchus et l'amour; dans les bains, sur le corps et les vêtements. Il n'y avait point de fêtes, de réjouissances et de funérailles où les parfums ne fussent employés. On les brûlait devant le berceau du nouveau-né, autour de la couche hyménéenne et sur le marbre des tombeaux. On les offrait aux dieux et aux déesses comme tribut et comme hommage; pour glorifier les héros, pour honorer les rois, dans les temples, au milieu des palais, sur les places publiques, partout et toujours des parfums!

Le paganisme, qui défait la beauté, la laideur; les vertus et les vices, le plaisir et l'amour, avait porté ses dieux à un chiffre très-élevé; en y comprenant les dieux et les déesses de premier et de second ordre, les héros demi-dieux, la nombreuse famille

des nymphes et des divinités inférieures, ce chiffre dépassait *trente-deux mille* !—Le nombre prodigieux d'autels s'élevant de toutes parts à ces divinités, le luxe attaché au culte et la magnificence apporté dans les fêtes, les embaumements des cadavres et les funérailles des grands, exigeaient une énorme quantité de parfums.

Les prêtres de Memphis brûlaient trois fois par jour des parfums en l'honneur du soleil : à son lever le benjoin, à midi la myrrhe, et à son coucher un parfum composé de seize ingrédients.

Les disciples de Zoroastre jetaient six fois par jour les parfums sur l'autel où l'on entretenait le feu sacré.

À Corinthe les parfums brûlaient sans cesse autour des autels d'Aphrodite.

L'Eglise d'Orient consommait chaque année six mille quatre cents livres de parfums, qu'elle recueillait sur un terrain de quatre lieues, acheté en Syrie pour les besoins du culte.

Après les parfums offerts aux dieux, venaient les aromates employés dans les embaumements et brûlés sur les bûchers ou dans des cassolettes pendant les funérailles.

Chez les Egyptiens, tous les morts étaient momifiés, c'est-à-dire embaumés de telle sorte que, mille ans après, les âmes pouvaient reprendre possession de leurs anciens corps, qu'elles retrouvaient dans un état parfait de conservation. Telle était la croyance de ce peuple superstitieux ; aussi embaumait-il ses morts d'une manière si parfaite et si durable, que les cadavres ensevelis il y a quatre mille ans ont pu arriver jusqu'à nous. Les matières dont les Egyptiens se servaient pour cette opération étaient la myrrhe broyée, la cannelle, le cinnamome, l'aloès et diverses autres substances aromatiques résineuses et bitumineuses ; parmi ces dernières se trouvait le fameux *natrum*.

Les Indiens, les Perses, les Grecs, les Romains et presque tous les anciens peuples d'Asie et d'Europe avaient coutume de brûler les cadavres et d'en recueillir les cendres : la famille du mort mettait de l'amour-propre à couvrir de parfums le bûcher ; plus la quantité qu'on y jetait était grande, plus le mort et la famille étaient honorés.

Autour des tombeaux d'Agamemnon et d'Hypolyte, qui existent encore aujourd'hui dans l'Argolide, on brûla, pendant trois mois, des parfums et des aromates.

Aux pompeuses funérailles qu'Alexandre le Grand fit rendre à son favori, la quantité de parfums et de résines aromatiques brûlés pendant le convoi du corps et sur le bûcher épuisa tous les magasins de parfums de l'Inde et de l'Arabie.

Artémise, reine de Carie, employait annuellement une somme de cent mille francs, pour la consommation des parfums qu'on brûlait dans le magnifique tombeau qu'elle avait fait élever au roi Mausole, son époux.

Aux funérailles de Sylla on répandit sur son bûcher deux cent vingt-six charges de parfums.

Néron consumma plus de myrrhe, de canelle et de cassia aux obsèques de Poppée que l'Arabie heureuse n'en peut fournir dans une année.

À l'entrée du grand Pompée dans Néapolis, des cassolettes de parfums brûlaient aux croisées de

chaque maison ; et lorsque Antoine entra dans Alexandrie, où l'attendait la célèbre Cléopâtre, l'air était obscurci par les vapeurs et la fumée des parfums.

Les voluptueux satrapes d'Asie vivaient continuellement au milieu d'une atmosphère chargée des plus suaves parfums. Les flambeaux qui éclairaient leurs palais somptueux répandaient en brûlant de délicieuses odeurs ; leurs meubles étaient fabriqués de bois odorants ; ils mêlaient à leurs aliments et à leurs boissons de précieux aromates ; des fontaines artificielles coulaient au milieu de leurs appartements, et jusque dans les moelleux tapis qui leur servaient de couches on glissait d'enivrants parfums.

Dans un magnifique souper qu'Othon donna à Néron, pour que rien ne manquât à la sensualité des convives, on avait disposé secrètement dans la salle du festin des tuyaux d'or et d'argent qui y versaient des vapeurs aromatiques et des essences d'un grand prix. Des mets et des vins parfumés excitaient les cerveaux, et de nombreuses cassolettes, fumant de tous côtés, complétaient la douce ivresse des sens. Du reste, les Romains ne faisaient, en cela, qu'imiter les Grecs, qui, de tous temps, se montrèrent passionnés pour les odeurs ambrosiaques, ainsi que nous l'apprend l'histoire de ces époques. Les vins les plus estimés des Athéniens et des Corinthiens étaient ceux où l'on mettait infuser des violettes, des roses et autres fleurs suaves ; les vins ambrés ou rendus amers par la myrrhe, le mastic et l'aloès, faisaient leurs délices. Mais la passion des parfums se développa si violente à Rome, qu'on en frota les chevaux, les chiens, les meubles et les murailles ; enfin l'abus en devint si grand et la consommation si énorme, qu'on craignit d'en manquer pour le culte divin ; alors, sous le consulat de Licinius Crassus, parut une loi qui en restreignait considérablement l'usage, et qui spécifia même l'espèce de parfum à offrir à chaque dieu ou déesse :

Le costus.....	à Saturne.
Le casia et le benjoin.	à Jupiter.
Le musc	à Junon.
L'aloès.....	à Mars.
Le safran	au soleil (Phébus.)
Le mastic.....	à la lune (Phébé.)
Le cinnamome.....	à Mercure.
L'ambre gris.....	à Vénus.

Le chiffre des substances que les anciens employaient comme parfums est presque fabuleux : le mélange, les préparations, les compositions, les mixtures de ces substances est incalculable. D'après nos érudits, les Egyptiens, les Grecs et les Romains auraient composé plus de volumes sur les parfums et leurs vertus que les savants du moyen-âge n'en ont écrit sur l'ontologie, ce qui serait exorbitant ! On prétend même que l'immense bibliothèque d'Alexandrie, était spécialement composée d'ouvrages sur cette matière.

(A CONTINUER.)

CRITIQUE.

Malherbe avait aversion pour les fictions poétiques, si ce n'était dans un poème épique : et en lisant à Henri IV une élégie de Regnier, où il feint que la France s'enleva en l'air pour parler à Jupiter et se plaindre du misérable état où elle était pendant la ligue, il demandait à Regnier en quel temps cela était arrivé ? qu'il avait demeuré toujours en France depuis cinquante ans, et qu'il ne s'était point aperçu qu'elle se fut enlevée hors de sa place.

Un homme de robe de fort bonne condition apporta à Malherbe d'assez fichus vers qu'il avait faits à la louange d'une dame, et lui dit, avant que de les lui lire, que des considérations l'avaient obligé à les faire. Malherbe les lut d'un air fort chagrin, et lui dit : « Avez-vous été condamné à être pendu, ou à faire ces vers ? car, à moins que de cela on ne vous saurait pardonner. »

Un président de Provence avait mis une méchante devise sur sa cheminée, et croyant avoir fait merveilles, il dit à Malherbe : « Que vous en semble ? — Il ne fallait, répondit Malherbe, que la mettre un peu plus bas, — dans le feu. »

Un jeune poète se présente à Piron pour savoir de lui auquel des deux sonnets qu'il venait de faire il donnait la préférence. Il lit le premier. « J'aime mieux l'autre, » dit Piron, sans vouloir en entendre davantage.

Le lord-chancelier Campbell, qui mourut en 1861, a écrit les *Vies des Lords-Chanceliers d'Angleterre* jusqu'au temps de lord Eldon. Lord Lyndhurst succéda à lord Eldon. Lord Campbell était plus âgé que le chancelier.

Un jour, dans la chambre des lords, Campbell dit à Lyndhurst :

« J'espère vous survivre, car je tiendrais beaucoup à ajouter votre vie à mon ouvrage. »

Lyndhurst n'avait pas le moindre enthousiasme pour le talent littéraire de Campbell ; aussi répondit-il vivement :

« Au nom du ciel, Campbell, ne faites pas cela ! la mort est assez horrible sans que vous y ajoutiez de nouveaux tourments. »

Louis XIV écrivit ce billet à M. le duc de la Rochefoucauld : « Je me réjouis, comme votre ami, de la charge de grand maître de ma garde-robe, que je vous ai donnée comme votre roi. » Ce prince montra le billet à M. le duc de Montausier : « Voilà de l'esprit mal employé, dit le courtisan véridique. »

Le roi, sans s'offenser de la leçon, supprima le billet.

Le portier d'Halévy l'arrête au moment où il sortait le lendemain de la première représentation des *Mousquetaires de la Reine* :

« Monsieur, lui dit-il, c'est *chenu*, votre musique !... moi qui me couche tous les soirs à dix heures, je ne me suis endormi qu'au troisième acte.

— Merci, mon ami ! lui dit Halévy, je ferai des coupures. »

Et il en fit !

Cet ouvrage fut représenté sur le théâtre des Tuileries ; le roi en fit de grands compliments au musicien, mais le musicien resta triste et taciturne toute la soirée. J'eus le mot de cette énigme en le reconduisant chez lui.

« Décidément, me dit-il, ce n'est pas un succès.

— Comment ! quand depuis ton concierge jusqu'au roi de France, tout le monde est ravi de ta musique !

— Mon ami, me répondit-il tristement, j'ai vu bâiller un chambellan... »

Le lendemain de la première d'*Oreste*, la maréchale de Luxembourg envoyait à Voltaire quatre pages de réflexions critiques sur sa pièce. Voltaire ne lui répondit qu'une seule ligne : « Madame la maréchale, *Horeste* ne s'écrit pas avec un *h*. »

« Au bout du compte, disais-je à Mercier, Napoléon a fait de belles choses. — J'en conviens ; mais il n'y a pas de mal que les écrivains comme moi le pincent quelque fois. Ces conquérants, c'est comme les carpes : ça engraisserait trop ; on leur met des brochets après, ça les tient en éveil, et, comme on dit en terme du métier, ça les allonge. »

L'archevêque de Rouen, de Harlai, avait prié Malherbe à dîner pour le mener après au sermon qu'il devait faire en une église proche de chez lui. Aussitôt que Malherbe eut dîné, il s'endormit dans une chaise, et comme l'archevêque le pensa réveiller pour le mener au sermon : « Hé ! je vous prie, dit-il, dispensez-m'en ; je dormirai bien sans cela. »

Polyclète de Sicyone, célèbre statuaire, travaillait en même temps à deux statues semblables, une publiquement et l'autre en secret. Pour celle-ci il ne consulta que son génie ; pour la première il accueillait tous les conseils, et corrigeait, ajoutait, retranchait au gré des critiques. Ces deux ouvrages finis, il les expose à côté l'un de l'autre ; on censure la première statue, et l'autre, celle de son génie, enlève tous les suffrages. « Athénienus, dit alors Polyclète, la figure que vous critiquez est votre ouvrage, et celle que vous admirez est le mien. »

De Laplace se promenait un jour aux Tuileries, et s'impatientait en lisant une brochure qu'il venait d'acheter, quand il s'entend nommer par quelqu'un

qui le suivait. C'était Fontenelle, qui l'aimait beaucoup. « Qu'avez-vous donc, mon fils, pour vous démenter ainsi ?—Tenez, mon cher papa, voyez si j'ai tort. On joue à peine pour la sixième fois ma tragédie de *Vénise sauvée*, et voilà déjà un libelle affreux contre la pièce et contre l'auteur. — N'est-ce que cela, mon ami ? Pourquoi vous êtes-vous avisé d'avoir fait un bon ouvrage ? Donnez-moi votre bras, et passons un moment chez moi. Jacques, s'écria-t-il en arrivant, cherchez-moi les clefs du bahut. » C'était un coffre de la plus grande antiquité, et qui tenait presque tout un côté de l'antichambre. Jacques accourut avec un trousseau de vieilles clefs, et ouvre le coffre, que de Laplace vit avec surprise rempli jusqu'au couvercle de brochures de tout format : « Voilà, lui dit Fontenelle, une partie des critiques, des satires, et même des libelles, dont mes ouvrages et moi-même avons été l'objet, depuis mes premiers essais dans les lettres jusques aujourd'hui ; mais ce qui vous surprendra bien plus, c'est que je n'ai jamais ouvert aucune de ces brochures. — Quoi ! jamais ?—Jamais, mon ami. De deux choses l'une, me suis-je dit de très-bonne heure, ou la critique est bonne, ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, mes amis m'en rendront compte, et je tâcherai de me corriger ; au cas contraire, j'en pourrais prendre assez d'humeur pour que mon repos s'en ressentit, et mon repos m'a toujours été cher. Faites de même, mon cher enfant, et vous vous en trouverez bien. »

Appelles était dans l'usage d'exposer en public ses ouvrages, pour en mieux connaître les défauts. Un cordonnier ayant critiqué les souliers de l'une de ses figures, Appelles qui l'avait entendu, caché derrière un rideau, corrigea ces défauts sur-le-champ. Mais l'ouvrier, tout fier du succès de sa critique, le lendemain ayant voulu pousser la censure jusqu'à la jambe, le peintre se montra tout à coup, et lui dit : *Ne sutor ultrā crepidam.*

David avait exposé un de ses plus beaux tableaux et se trouvait par hasard confondu dans la foule qui l'admiraient. Il remarqua un homme dont le costume annonçait un cocher de fiacre et dont l'attitude indiquait le dédain. « Je vois que vous n'aimez pas ce tableau, lui dit le peintre. — Ma foi, non. — C'est pourtant un de ceux devant lesquels tout le monde s'arrête. — N'y a pas de quoi. Voyez cet imbécile de peintre qu'a fait un cheval dont la bouche est toute couverte d'écume et qui pourtant n'a pas de mors. » David se tut ; mais, dès que le salon fut fermé, il effaça l'écume.

Gentil Bellini, peintre vénitien, fut appelé à Constantinople par Mahomet II. Bellini peignit pour l'empereur turc une décollation de saint Jean-Baptiste. Le Grand Seigneur, en rendant justice à l'art du peintre, releva néanmoins un défaut dans son tableau ; c'était de ne pas avoir assez observé que quand un homme est décapité, la peau se retire un peu. Pour le prouver, le Grand Seigneur appela un esclave, qu'il décapita sur-le-champ, et dont il fit examiner la tête à l'artiste. Bellini convint de la vérité de l'observation, mais il fut tellement épouvanté de cette manière de faire de la critique, qu'il

chercha tous les moyens de quitter promptement un tel pays et un tel maître, malgré les faveurs que Mahomet lui prodigua pour le retenir.

Le prince de Condé rassemblait souvent à Chantilly les gens de lettres, et se plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il était bon juge. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur ; mais quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire : il s'emportait alors, et rien n'était plus dangereux que de lui disputer la victoire. Dans une conversation de cette nature, le feu de ses yeux effraya tellement Boileau, qu'il céda par prudence, et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant, je serai toujours de l'avis « de monsieur le prince, quand il aura tort. »

Boileau demandant un jour à Chapelain ce qu'il pensait de ses ouvrages : « Tu es un bœuf qui fais bien ton sillon, » répliqua celui-ci.

A un homme qui n'ayant rien produit était cependant critique amer et dénigrant, Rivarol disait un jour :

« C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. »

Un jour, un poète, refusé à l'unanimité par le comité du Théâtre-Français, aborde l'acteur-sociétaire Samson :—Monsieur, lui dit le poète, j'ai lieu de me plaindre de vous. Vous avez déposé une boule noire dans l'urne, et vous aviez dormi tout le long de la lecture.—Mais, monsieur, répliqua l'artiste, en littérature le sommeil est une opinion. »

On donna à Lulli un prologue d'opéra, que l'on trouvait excellent ; la personne qui le lui présenta, le pria de le vouloir bien examiner devant elle. Lorsque Lulli fut au bout, elle lui demanda s'il n'y trouvait rien à redire : Je n'y trouve qu'une lettre de trop, répondit-il ; c'est qu'au lieu qu'il y a un prologue, il devrait y avoir si du prologue. »

Rossini fut, un jour, prié d'aller entendre une jeune fille à la veille de ses débuts. Il consent, et se place à l'orchestre dans une salle très-voisine de la scène.

Il prêtait fort peu d'attention à la cantatrice et semblait, au contraire, très-préoccupé de quelque chose qui se passait près de lui. Un bec de gaz filait : Rossini ne le quittait pas des yeux. Le morceau fini, il se lève pour se retirer.

Les parents et les amis de la débutante étaient suspendus aux lèvres du juge, attendant son arrêt. « Il faudrait baisser ce bec de gaz, dit-il simplement, » et il se retira.

